



LANCEMENT DU PROJET : SOUTIEN STRATEGIQUE AUX AIRES ET TERRITOIRES DU PATRIMOINE AUTOCHTONE COMMUNAUTAIRE (APAC) DU SENEGAL



Kamaloor Bekafankante (KaBeKa) à bénéficié du Programme de Micro Financement (PMF) du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM), un financement pour la mise en œuvre de l'initiative « **Soutien stratégique aux aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC) du Sénégal**. Présidée par l'Inspecteur Régional des Eaux et Forêts (IREF) de Ziguinchor, représentant le gouverneur de Région, la cérémonie marquant le démarrage officiel des activités du projet s'est tenue le samedi 03 septembre 2016, au Conseil Départemental de Ziguinchor. Elle s'est déroulée en présence de M Fiacre COLY, Président du Conseil Départemental de Ziguinchor, de M Ousmane DIEDHIOU, Maire de la Commune de Mangagoulack, représentant le collectif des maires de la région de Ziguinchor, de M Ibrahima Lô, Inspecteur régional des pêches de Ziguinchor, les responsables départementaux des pêches de Ziguinchor, d'Oussouye et de NIAGUIS ainsi que les trois (03) Présidents de Conseils Locaux des Pêches de (Ziguinchor, Kafountine et de Elinkine). Ce dernier, représente aussi l'APAC KAPAKOLAL de M'lomp, en sa qualité de Président du comité de gestion. Le président de l'APAC Kawawana, M maxime Sagna, l'Agence Nationale de Conseil Agricole, Rural (ANCAR) la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPPC) et Kabonketor ont été également représentés. L'événement a bénéficié d'une large couverture médiatique composée de : RTS télévision, RTS radio, RFM, Sud FM, Zig FM, APS.

La cérémonie s'est déroulée selon le chronogramme ci-après :

- discours d'ouverture ;
- communications sur l'APAC KAWAWANA, sur l'association KaBeKa et sur le PEM/ FEM/ PNUD;
- échanges.

1. Discours d'ouverture

La séance fut ouverte par l'observation d'une minute de silence en la mémoire de Jérôme MANGA, technicien du service des pêches, membre de KaBeKa décédé. Ensuite, place fut faite aux discours. M. Fiacre COLY, président du Conseil Départemental de Ziguinchor, a souhaité la bienvenue aux participants et a salué ce projet en insistant sur l'importance de la préservation de l'environnement.

M. Ousmane DIEDHIOU, Maire de la commune de Mangagoulack, a pris la parole au nom des maires pour saluer ce projet et s'est engagé à partager avec ses collègues sur la nécessité de s'impliquer dans la gestion des ressources naturelles de leur localité.

M. Alexandre COLY, président l'Association KaBeKa, s'est félicité du choix porté sur sa structure ; choix qui permet à cette dernière de faire un maillage du territoire national à travers un plan d'action déjà validé par les partenaires techniques et financiers.

M. LO, inspecteur du service des pêches de la région de Ziguinchor, a rappelé que la conservation des APAC implique la gestion de la biodiversité et que celle-ci impacte positivement sur le secteur de la pêche qui est le premier pourvoyeur en devises au Sénégal avec des statistiques à l'appui. Il a fini par exprimer la disponibilité de son service à accompagner le projet.



M. Khatory MBAYE, Coordonnateur national du Programme de Micro Financement du Fonds de l'Environnement Mondial (PMF/ FEM/ PNUD ou Micro FEM), a mis l'accent dans son intervention sur l'objet du PMF FEM, le principe sur lequel celui-ci se base, ses cibles et ses domaines d'intervention. Il a rappelé que sa structure est au Sénégal depuis 1993 et plus de 267 projets d'organisations communautaires de base et ONG ont bénéficié de leurs subventions. Le présent atelier s'inscrit dans la 6^{ème} phase opération du PMF FEM 2015-2016 qui est marquée par le lancement de l'initiative mondiale de soutien aux APAC, avec l'appui du gouvernement allemand, et dont le Sénégal fait partie de la vingtaine de pays sélectionnés pour sa mise en œuvre. C'est dans ce cadre que KaBeKa, dont le haut fait majeur est l'appui à la reconnaissance de l'APAC KAWAWANA (lauréate du Prix Equateur du PNUD en 2012) à Mangagoulack, est choisie comme structure d'appui à la promotion et l'exécution sur l'ensemble du territoire national.

Le Pr. GOUDIABY, membre du comité national de pilotage du PMF FEM, a expliqué que c'est un programme qui injecte l'argent au niveau local avec pour finalité deux résultats au moins. Le 1^{er}, c'est la capacitation des leaders locaux. Le 2nd, c'est la résolution des problèmes locaux de manière durable. Il informe que le comité de pilotage a une composition pluridisciplinaire et a entre autres rôles : choix des projets, suivi de ces derniers, orientation des programmes, enfin rôle de conseil pour donner suffisamment d'informations.

M. DIEDHIOU, en sa double casquette d'IREF et de représentant du Gouverneur de Ziguinchor, note que ce projet entre en droite ligne de la politique des pouvoirs publics explicitée dans le plan Sénégal émergent en son axe 2 « Capital humain, Protection sociale et Développement durable ». Il termine en soulignant la caractéristique principale des APAC, c'est-à-dire, qu'elles sont créées à partir d'initiatives locales, endogènes, consensuelles,... Et en remerciant la présence des partenaires du PNUD, de même que celle des acteurs.

2. Communications

Après une pause pour permettre au président du Conseil Départemental de Ziguinchor de se retirer, les travaux ont repris avec 03 communications :

M. Salatou SAMBOU, faisant une présentation sur KAWAWANA, a mis l'accent sur des exemples d'APAC à travers le monde, les caractéristiques et catégories de gestion et les types de gouvernance d'une APAC. Ensuite, il a évoqué le rôle du Consortium international des APAC, l'instance représentative de l'essentiel des APAC dans le monde. Il poursuit sa présentation en prenant comme exemple : KAWAWANA (Kapoye Wafolal Wata Nanang – « notre héritage à nous, que nous allons tous préserver »). Ce faisant, il est revenu sur les raisons ayant présidé à la création de l'Association des Pêcheurs de la Communauté Rurale de Mangagoulack (APCRM), porteur du projet APAC KAWAWANA, ainsi que les gains socio-économiques et environnementaux relatifs à sa mise en place.

A sa suite, M. Malick DJIBA a présenté l'Association KaBeKa, ses partenaires et le plan d'actions avec comme éléments essentiels : le contexte qui a prévalu la création de l'association sa composition, la qualité de ses membres, les buts et objectifs poursuivis ainsi que l'expérience déjà acquise dans l'accompagnement des communautés pour la reconnaissance de leur APAC... Il a ensuite décliné le contenu du plan d'action, les zones d'interventions, les objectifs visés pour chaque activité et les résultats attendus. Il s'agit de façon résumée des missions préparatoires des acteurs et des ateliers régionaux qui seront menées par KaBeKa à travers les cinq (05) zones géographiques du Sénégal; l'organisation d'un atelier National réunissant l'ensemble des acteurs consultés; la création et la mise en ligne d'un site internet dédié grâce à l'appui généreux du Consortium APAC International; la création d'une base de données sur la situation des APAC, l'identification d'une dizaine d'APAC emblématiques du Sénégal ainsi que le développement d'un réseau des APAC du Sénégal...

3. Echanges

Après les différentes communications, il est donné à l'assistance la possibilité d'intervenir. Ainsi, plusieurs interventions furent enregistrées.

M. Ibrahima BADJI saluant l'initiative demande s'il existait des statistiques pour mettre davantage en évidence les impacts positifs sur l'environnement et sur le plan socioéconomique de l'APAC Kawawana à la suite de la présentation de Salatou. Il a aussi évoqué la mise à l'écart de la culture, caractérisée par une absence de projet culturel.

M. Omer DIEDHIOU (membre de l'APAC KAPAKOLAL de Mlomp, par ailleurs conseiller technique chargé des projets environnementaux et du développement local au niveau du conseil départemental d'Oussouye) a soulevé une préoccupation concernant la sécurité des surveillants qui ne sont souvent pas défendus et suffisamment pas protégés par les différentes lois existantes au Sénégal. Ce qui fait qu'en cas de problème qui parfois, se termine en justice, les surveillants et comités de gestions confrontent beaucoup de problèmes et font parfois l'objet d'arrestation, lorsqu'ils agissent contre les contrevenants qui, très souvent violent expressément les lois édictées au niveau des APAC.

Selon lui, il faudrait que le gouvernement du Sénégal intègre clairement les règles de gestion des APAC sur les différents codes (pêches, forestier...) afin de donner plus de force, de protection, d'autorité et de sécurité aux comités de gestion et de surveillance des APAC. Il a également fortement plaidé pour la création d'un département Ministériel ou agence dédié à la gestion des APAC afin de disposer d'un interlocuteur crédible au plus haut niveau ainsi que le transfert de la compétence pêche, de l'Etat vers les collectivités locales.

M. GOUDIABY membre de KaBeKa) a salué chaleureusement l'initiative qui intervient dans un contexte de territorialisation des politiques publiques caractérisés par la communalisation et la départementalisation intégrale ainsi que le transfert de plusieurs compétences aux collectivités locales. Selon lui, il s'agit d'un début de reconnaissance et de la nécessité de confier la gestion des ressources naturelles aux communautés locales. Il suggère que les APAC intègrent les bois sacrés de leurs domaines d'interventions et peut-être les géolocaliser.

M. Marcel SAGNA souhaiterait savoir quels sont les services techniques qui accompagnent la création des APAC.

M. Mamadou THIAM (coordonnateur du CLPA d'Elinkine) : soulève une inquiétude par rapport à la relation des APAC avec les services de l'Etat. Il demande si KaBeKa a déjà entrepris des démarches envers ces derniers en vue d'une meilleure compréhension.

M. Babacar DIAL (chef du service des pêches en poste de Niaguis) : déplore l'absence de statistiques dans la présentation de KAWAWANA et l'absence de politique de préservation pour la durabilité des activités de pêche dans certaines localités, dont Niaguis ; surtout la pêche crevettière qui occupe une place de choix dans sa zone (Niaguis).

Mme Ramatoulaye DOUCOURE, représentante de la Plateforme des Femmes pour la paix en Casamance, demande si KaBeKa travaille avec les GIE déjà existant dans les villages. De plus, quelles sont les actions de KaBeKa par rapport à la préservation des forêts, la lutte contre les pêches abusives de crevette, les forêts agressées...

Des éléments de réponse ont été apportés aux préoccupations soulevées par ceux qui ont fait des communications et présenté des discours. Ils ont insisté sur le fait qu'une APAC ne se crée pas, elle existe de fait à partir du moment où des communautés autochtones ou locales se mobilisent pour conserver leurs ressources naturelles, qu'elles soient marine-côtière, forestière ou autre, pour des

raisons historiques de subsistance, culturelle... et qui décident de mettre en place un dispositif local pour les conserver sans intervention extérieure. Ils ont apporté des précisions concernant la responsabilité de KaBeKa dans le présent projet qui consiste ici, à rendre visite aux projets sous appellation APAC au niveau des cinq zones géographiques du Sénégal déjà ciblées afin de prendre contact, de susciter une prise de conscience, d'échanger sur différents sujets notamment, environnementaux, culturels, socio-économiques et d'identifier des leaders et des personnes ressources capables de porter dignement leurs APAC, d'assurer une bonne communication aussi bien avec les collectivités locales qu'avec les représentants des structures déconcentrées de l'Etat.

Saluant les débats très enrichissants qui augurent d'un engagement plus ferme des participants à la réalisation de ce projet pour une meilleure conservation des ressources naturelles, M. le représentant du Gouverneur de région.



Remise officielle des attestations de financement PMF/FEM et la convention de subvention au Président de KaBaKa par les représentants du Gouverneur et comité de Pilotage du PMF/FEM

Avant de prendre des photos de famille (KaBeKa avec tous les participants), le Mr Di Manga, représentant du Gouverneur de région et Pr. GOUDIABY, représentant le comité de pilotage du PMF/FEM ont procédé à la remise officielle de la convention de subvention signée par les deux parties et une attestation de subvention au président de l'Association KaBeKa, M Alexandre COLY.

Fin de la séance à 14h15mn

Fait à Ziguinchor, ce 05/09/2016